

GESTION DU PATRIMOINE DE LA FAMILLE (1)

Module 2 : Maîtriser le patrimoine professionnel

Formation en présentiel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation porte sur le traitement pédagogique des bases de la gestion de patrimoine (les interactions patrimoine privé et professionnel) ainsi que sur les techniques patrimoniales concernant le patrimoine professionnel.

La formation se base sur une méthodologie éprouvée optimisant le traitement des dossiers clients, avec une volonté d'interprofessionnalité avec la profession comptable libérale.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- de respecter la réglementation dans la relation clients,
- d'optimiser l'utilisation des outils remis tant auprès de leurs clients qu'auprès de leurs partenaires experts-comptables,
- d'avoir une pratique quotidienne de la méthodologie enseignée.

COMPETENCES VISEES

Savoir pratiquer la gestion de patrimoine en maîtrisant le patrimoine professionnel ainsi que le partenariat expert-comptable en interprofessionnalité.

PUBLICS CONCERNÉS

Conseillers en gestion de patrimoine.

PRE REQUIS

Exercer l'activité de conseil en gestion de patrimoine.

DÉROULEMENT FORMATION

Alternance de théorie et de pratique dans le cadre de l'apprentissage, jeux de rôles et études de cas.

DUREE

Deux sessions de 3 jours pour une durée de 42 heures.

BUDGET

2 130 € HT sans TVA, frais pédagogiques inclus.

PROGRAMME

Introduction

Rappel de l'organisation de la formation
Questions / Réponses

Jour 1.M

Rappel du module 1

- Point sur le 1^{er} module et ses applications pratiques
- Exposé des données du 3^{ème} cas à travailler

Jour 1.AM

Bilan et le compte de résultat

- Organisation générique du bilan
- Comptes-courants d'associés
- Analyse du résultat
- Détermination du fonds de roulement

Jour 2.M

Traitement du résultat

- Régime fiscal à l'impôt sur le revenu
- Régime fiscal à l'impôt sur les sociétés
- Affectation du résultat
- Distribution

Jour 2.AM

Interprofessionnalité

- Exposé création du partenariat
- 1^{er} rendez-vous avec un expert-comptable
- Exposé animation partenariat
- Réunion collaborateurs cabinet comptable

Jour 3.M

Location meublée

- Généralités
- Notions de professionnalité
- Traitement de la TVA
- Traitement fiscal (revenus, plus-values, transmission)

Jour 3.AM

Application pratique

- Correction du 2^{ème} cas
- Questions / Réponses

Intervenants - →

Suite du programme - →

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas) ainsi que les différentes matrices utilisées.

ESSENTIALIS SARL

Capital de 8 000 € création en 2002 - SIRET 443 004 080 00026 - Code APE : 8559A
Agissant en qualité de dispensateur de formation sous le n° 93 84 02550 84 PACA
31 rue de la Balance – 84000 Avignon- Tél 04 90 97 84 97 - contact@essentialis.fr
ESSENTIALIS SARL est une filiale des SERENALIS GROUPE SAS au capital de 41 735 €

GESTION DU PATRIMOINE DE LA FAMILLE (2)

Module 2 : Maîtriser la famille et le patrimoine privé

Formation en présentiel

INTERVENANTS



Philippe ARANCIO

Consultant associé de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise de la société civile immobilière et de la location meublée.



Gérard DESBOIS

Président fondateur de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise du droit de la famille et de ses implications patrimoniales.



Didier MAILLOT

Consultant associé de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise de l'entreprise, sa comptabilité et sa transmission.

PROGRAMME

Introduction

Rappel de l'organisation de la formation
Questions / Réponses

Jour 4.M

Le rappel de la 1^{ère} session

- Point sur le module 1 et ses applications pratiques
- Point sur la 1^{ère} session et ses applications pratiques

Jour 4.AM

Social

- Prévoyance obligatoire
- Prévoyance facultative
- Régime de retraite de base
- Régimes de retraite complémentaires obligatoires
- Régimes de retraite complémentaires facultatifs

Jour 5.M

Transmission d'entreprise

- Audit de l'entreprise
- Audit de la famille et du patrimoine privé
- Transmission subie ou préparée
- Mesures conservatoires
- Mesures préparatoires

Jour 5.AM

Transmission d'entreprise (suite)

- Transmission à titre gratuit
- Transmission à titre onéreux
- Fiscalité à l'impôt sur le revenu
- Fiscalité à l'impôt sur les sociétés

Jour 6.M

Application pratique

- Correction du 3^{ème} cas
- Etablissement des constats et de la stratégie
- Présentation des constats et de la stratégie
- Traitement des objections

Jour 6.AM

Clôture de la formation

- Révision générale
- Questions / Réponses

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques.
Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas) ainsi que les différentes matrices utilisées.

ESSENTIALIS SARL

Capital de 8 000 € création en 2002 - SIRET 443 004 080 00026 - Code APE : 8559A
Agissant en qualité de dispensateur de formation sous le n° 93 84 02550 84 PACA
31 rue de la Balance – 84000 Avignon- Tél 04 90 97 84 97 - contact@essentialis.fr
ESSENTIALIS SARL est une filiale des SERENALIS GROUPE SAS au capital de 41 735 €